



ASSEMBLEE GENERALE

EXERCICE 2008

MERCREDI 12 MAI 2009

ESPACE ECUREUIL

CAISSE D'EPARGNE

ASSEMBLEE GENERALE AUTOMOBILE CLUB DE PROVENCE

HISTORIQUE

Association fondée en 1899

Installée jusqu'en 1976 – 27, cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE

De 1976 à 1986 – 143, cours Lieutaud – 13006 MARSEILLE

Depuis décembre 1986 – 149, bd Rabatau – 13010 MARSEILLE

Centre de Formations – 147, bd Rabatau – 13010 MARSEILLE

ORGANIGRAMME

BUREAU

Président	- M. Jean Pierre FABRE
Vice - Président	- M. Henri MOUROUX
Secrétaire Général	- M. Jean-Pierre FRANCOUL
Trésorier	- M. Jean-Lucien TASSY
Conseillers	- M. Jacques JUS
	- M. Henri PONTIER
	- M. Laurent LOUIS

DIRECTION

Directeur	M. Jean-Marc ZAMMIT
Service Juridique (juriste)	M. Jean-Marc ZAMMIT

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Comptabilité – Secrétariat	Mme Christine GALVEZ
Service Juridique (juriste)	Melle Cécile BILLARDELLO
Secrétariat Stages permis à points	Mme Sylvie HERMANT
Accueil – Standard – Secrétariat	Melle Nicole PERIN
Secrétariat Général et Juridique	Mme Zina MANSOURI

FORMATION (SECURITE ROUTIERE)

Animateur	M. Johnny GAMBIN
Formateurs	M. René JULLIAN
	M. Jean-Claude COMMIER
	M. Jérémie MANTIA-PICANO (depuis septembre 2008)

COMITE DIRECTEUR

- Melle Françoise de BRETEVILLE
- M. Francis ROBIN
- M. Georges Michel MOURIES
- M. Daniel DUCROIX
- M. Guy CHAMBON
- M. Hervé DUGAS
- M. Maxime TISSOT
- M. Jean Pierre THIBAUX
- M. Alain DEL CORSO
- M. Adrien COULOMB
- M. André LION

HONORAIRES

Président Honoraire	M. Etienne VIANO
Président Honoraire	M. Serge Dominique CASTELLAN
Vice - Présidente Honoraire	Mme Lilith AVRIL
Directeur Général Honoraire	M. Charles ALLANTE

LES ASSOCIATIONS RATTACHEES A L'AUTOMOBILE CLUB DE PROVENCE

ASA MARSEILLE

Président	M. Henri PONTIER
-----------	------------------

4X4 AVENTURE

Président	M. Marc TESTOR
-----------	----------------

JUBILE AUTOMOBILE MARSEILLE PROVENCE

Président	M. Pierre DAMAZ
-----------	-----------------

Etre adhérent de l'Automobile Club, c'est bénéficier de nombreux avantages, dont l'utilisation va vous être succinctement présentée ci-après.

I. SITUATION DE L'EFFECTIF AU 31.12.2008

Adhérents titulaires 3326
Comparatif 2007 3548

Soit une baisse de 6,2 % par rapport à l'effectif relevé fin 2007. Il convient de préciser que suite à un partenariat avec la Fédération des Travaux Publics, 266 nouveaux adhérents avaient été recrutés en 2007, adhésions qui n'ont pas été renouvelées pour 2009.

II. RAPPORT D'ACTIVITE

➤ DEFENSE DES DROITS DES ADHERENTS

Ce service accessible exclusivement aux adhérents, dirigé par Jean Marc ZAMMIT, Directeur de l'Association, titulaire d'une Maîtrise en Droit, est de plus en plus sollicité. Il est assisté depuis février 2007 par Melle Cécile BILLARDELLO, titulaire d'un MASTER de droit privé, recrutée à temps partiel.

Ce sont plus de 300 personnes qui ont adhéré à l'association pour obtenir des conseils juridiques liés à l'usage et à la propriété de leur véhicule, et sur toutes les questions relatives au fonctionnement du permis à points et des contraventions au code de la route. 87 personnes ont adhéré par le biais du site Internet en 2008

(+13 % par rapport en 2007). Depuis la mise en place du paiement en ligne, ce sont 254 nouvelles adhésions qui ont été enregistrées.

Nos juristes ont donné plus d'un millier de consultations juridiques, traité plus de 500 affaires opposant nos adhérents aux compagnies d'assurances, aux professionnels de l'automobile ou aux pouvoirs publics.

Dans 90 % des cas, les interventions du service juridique permettent d'obtenir une solution amiable, et ainsi établir les adhérents dans leur droit.

Dans le cadre de l'adhésion souscrite, les adhérents bénéficient de la prise en charge intégrale des frais de procédure judiciaire, si le litige devait être porté devant les Tribunaux. La quasi totalité des procès l'ont été avec succès, avec le concours de notre avocat institutionnel, Maître Nicolas CASTELLAN.

Les adhérents bénéficient de la gratuité absolue et illimitée des conseils, et interventions du service juridique.

Pour les litiges techniques, nos juristes étaient assistés d'un expert conseil, Monsieur Jean WEHRLIN, qui assurait par ailleurs des permanences au club. Mr WEHRLIN nous a malheureusement quitté en novembre 2008. Toute l'équipe de l'Automobile Club de Provence et les adhérents qui avaient eu l'occasion de le rencontrer, se souviendront de ses compétences, sa disponibilité, sa bonne humeur, et de son profond dévouement pour la défense de leurs droits.

➤ STAGES PERMIS A POINTS

Dans le cadre de notre agrément Préfectoral, nous organisons des stages de sensibilisation à la sécurité routière en vue de la récupération des points sur le permis de conduire.

En 2008, ce sont 2216 conducteurs qui ont participé à ces stages. 651 bénéficiaient d'une mesure alternative aux poursuites pénales et peine complémentaire, dans le cadre de stages proposés par les Procureurs de la République des Tribunaux de Grande Instance de Marseille, Aix en Provence et Tarascon. A noter une progression de 13 % du nombre de conducteurs ayant participé à un stage de sensibilisation à la Sécurité Routière.

Ces stages sont accessibles à tous, mais les adhérents de l'Automobile Club bénéficient du remboursement des droits d'inscription, s'ils ont perdu six points suite à des infractions postérieures à l'adhésion. Plus de 80 % des participants ont déclaré qu'ils allaient modifier leur comportement au volant après le stage.

496 adhésions ont été réalisées par le biais de ces stages.

➤ LA FORMATION DES CONDUCTEURS

Cette activité, animée par Messieurs Johnny GAMBIN, animateur de Sécurité Routière, René JULLIAN, Jean Claude COMMIER, et Jérémie MANTIA-PICANO formateurs, constitue une autre mission essentielle de l'Association.

- **Activité conduite préventive**

Audits de conduite TGI de Marseille

L'Automobile Club de Provence a réalisé 215 audits en complément au rappel à la loi, sur réquisitions de Monsieur le Procureur de la République du TGI de Marseille.

Stages accidentologie et Alcoolémie

Sur réquisitions du Procureur du TGI de Marseille, 37 stages avec une partie sur simulateur ont été organisés dans le cadre d'une peine principale, suite à un accident de la circulation ayant entraîné des blessures involontaires, un défaut de permis de conduire, ou conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

Audits volontaires

L'Automobile Club de Provence effectue à la demande des adhérents, des audits de conduite, avec le véhicule personnel de l'intéressé. 11 audits ont été effectués en 2008.

Stages MAIF

8 stages de conduite préventive ont été effectués pour le compte d'assurés de la MAIF, dans le cadre d'un partenariat avec cette Mutuelle.

Stages entreprises

9 stages ont été réalisés dans les entreprises avec le simulateur de conduite.

- **Conférences alcool, drogue, fatigue au volant et au guidon**

Mandaté par le Conseil Général des Bouches du Rhône, l'Automobile Club de Provence a dispensé 112 conférences dans les missions locales du département, les points infos jeunes, les foyers de jeunes travailleurs, les écoles spécialisées (Police, Marins Pompiers, Compagnons du devoir), les lycées professionnels et les collèges, réparties sur une vingtaine de communes.

- **Journée de la courtoisie au volant**

L'Automobile Club de Provence a participé à la 9^{ème} édition de la Journée Nationale de la Courtoisie au Volant, avec l'appui de la Préfecture de Police, l'office du Tourisme, et la société Tunnel Prado Carénage.

5000 chartes de la bonne conduite « **courtoisie au volant, j'adhère** » ont été distribuées aux entrées et sorties du Tunnel Prado Carénage par les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, et l'équipe de l'Automobile Club.

Cette opération a rencontré un vif succès. La très grande majorité des automobilistes ayant manifesté leur volonté d'adhérer à cette action de sensibilisation. Les médias ont largement couvert cette action.

- **Nuit zéro accident (mai et octobre)**

Ces opérations, organisées sous l'égide de la Préfecture, du Conseil Général et en collaboration avec la société du Tunnel Prado Carénage, ont permis de distribuer plus de 4000 alcootests et plus de 6000 dépliants d'information.

Une sensibilisation sur la consommation d'alcool au volant a été dispensée dans une discothèque par l'équipe de l'Automobile Club, les IDSR, et l'ANPAA, pour promouvoir le conducteur désigné (celui qui ne boit pas d'alcool, ne consomme pas de drogue, et se repose pour ramener les autres en sécurité).

- **SOUFFLEZ, VOUS SAUREZ**

A l'occasion des fêtes de fin d'année le 24 décembre 2008, sous l'égide de la Préfecture des Bouches du Rhône, une action de sensibilisation des conducteurs aux dangers de l'alcool au volant, fut portée par l'Automobile Club de Provence. 3000 éthylotests signé « **Soufflez, vous saurez** » ont été distribués gratuitement aux usagers de la route au Prado Tunnel Carénage, partenaire de l'opération.

FORMATION SENIORS

L'Automobile Club de Provence a organisé 5 conférences et 10 stages de recyclage du code de la route, à la demande de caisses de retraites, au profit des Seniors.

- **ACTIONS DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS**

Avec l'aide du Conseil Régional, l'Automobile Club de Provence, a réalisé 50 journées d'actions Sécurité Routière, dans les lycées professionnels automobiles de la région, dans le but d'améliorer la perception du risque routier des jeunes conducteurs en cours de formation au permis de conduire.

En conclusion **2212** heures ont été consacrées à la Sécurité Routière par l'Automobile Club de Provence (1272 heures en 2007).

➤ SERVICES RENDUS AUX ADHERENTS

CONTROLES TECHNIQUES :

448 adhérents ont bénéficié d'une réduction substantielle sur le Contrôle Technique réglementaire ou de la gratuité du contrôle volontaire, dans les centres de contrôle, partenaires de l'Automobile Club de Provence et autres centres de contrôle.

DEPANNAGE ET ASSISTANCE, VEHICULE DE REMPLACEMENT :

L'assistance aux véhicules (sans franchise kilométrique) et aux personnes est accessible en appelant le numéro vert dédié aux adhérents. Ces prestations étant couvertes par Mondial Assistance, nous ne détenons pas de taux de sinistralité.

REMBOURSEMENT DU STAGE DE RECUPERATION DE POINTS : 41 adhérents (27 en 2007).

CARTE CAMPING : 8

➤ ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau de l'Automobile Club se réunit tous les mois.

Le Conseil d'Administration se réunit environ une fois tous les trois mois, ainsi que chaque fois que l'activité de l'Association le nécessite.

Entre les réunions, les membres du Bureau et le personnel, sont largement mobilisés pour participer aux actions menées par l'Association.

Il convient ici de remercier tous nos administrateurs qui ont représenté l'Association dans de nombreuses manifestations et prêté leur concours à de nombreux organismes tels que :

- Commission Départementale de Sécurité Routière
- Commission Municipale des Taxis
- Commission d'Agrément des Dépanneurs Autoroutiers
- Office du Tourisme de Marseille
- Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.

Tout au long de l'année 2008, les médias (radios, presses, télévision) ont sollicité l'avis de notre association sur les sujets liés à la Sécurité Routière et à la défense des droits des automobilistes. Les articles de presse et interviews ont ainsi contribué à mieux faire connaître l'Association au grand public et ainsi générer des adhésions nouvelles.

EN CONCLUSION

Voilà très succinctement résumées les grandes lignes de nos activités en 2008 ayant pour objectif l'intérêt général de nos adhérents et de l'ensemble des usagers de la route.

Nous ne terminerons pas ce résumé sans mettre en avant l'opération "Conducteur Exemplaire", qui nous permettra à l'issue de cette Assemblée Générale, de récompenser les fidèles adhérents qui, par leur qualité, leur maîtrise au volant et leur comportement d'automobilistes responsables, ont mérité largement de recevoir les distinctions du "VOLANT D'OR", "VOLANT D'ARGENT", "VOLANT DE BRONZE".

Une distinction spéciale sera remise aux adhérents ayant obtenu leur permis de conduire depuis plus de 50 ans.

Agenda Résumé de l'Automobile Club, pour l'année 2008 :

Février

- Invitation sur la chaîne LCM (Sécurité Routière)

Mars

- 9^{ème} édition de la Journée de la Courtoisie au Volant
- Réunion des Groupements des Automobile Clubs
- Reportage France 2 et TF1 (permis à points)

Avril

- Réunion du Groupement des Automobile Club du Sud
- Nuit Zéro Accident
- Réunion groupe PDASR (Plan Départemental Actions Sécurité Routière)

Mai

- Kermesse des Séniors en Marche
- Rallye de la Sainte Baume
- Journée Sécurité Routière centre d'animation le Merlan

- Assemblée Générale annuelle de l'Automobile Club
- Actions Séniors à Salon de Provence et Arles

Juin

- Grand prix historique de Marseille
- 6^{ème} Salon de la Sécurité Routière

Juillet

- Réunion Départementale des acteurs de la Sécurité Routière à l'Hôtel de Région
- Réunion avec les Automobile Club de France

Septembre

- Forum Santé Jeunes à la Ciotat
- Forum des Associations à la Ciotat
- Adhésions de l'ACP à 40 Millions d'Automobilistes
- Interview France Bleue Provence (la réforme du permis de conduire)
- Réunion du Groupement des Automobile Clubs du Sud
- Provence Vintage à la Bédoule

Octobre

- Actions Séniors à la Ciotat, Salon de Provence
- Journées portes ouvertes CRS 54
- Journée Mondiale de la Sécurité Routière- Salon de l'Auto (Remise des prix NORAUTO)
- Assises de la Fédération Régionale des Travaux Publics PACA
- Réunion à la Maison de Justice et du Droit en Arles
- Participation émission sur Radio Dialogue (Sécurité Routière et permis à points)

Novembre

- 3^{ème} congrès Route et Médecine (Automobile Club Médical de France)
- Assemblée Générale constitutive UNAC
- Réunion avec le centre gérontologique départemental
- Réunion avec la MAIF

Décembre

- Réunion Comité Directeur UNAC
- Commission Dépannages Remorquages
- Réunion du Groupement des Automobile Clubs du Sud.

RAPPORT MORAL

Lors de sa création en 1899, l'Automobile Club était constitué d'un cercle de passionnés d'automobile.

C'est le 8 avril 1935 que l'Automobile Club de Provence se fixa pour but « d'entreprendre toute action utile pour la défense des intérêts des automobilistes et des sociétaires, et de les représenter auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux ».

Cent ans plus tard, l'Automobile Club de Provence est resté fidèle à cet engagement, et peut ainsi prétendre au titre de première Association d'Usagers de la Route dans notre Département.

En effet, fort du soutien de ses milliers d'adhérents, et dans le cadre de la mission précitée, l'Automobile Club de Provence n'a pas ménagé ses efforts pour répondre aux nombreuses sollicitations de ses adhérents, sur toutes les questions, et litiges relevant de l'usage et de la propriété du véhicule.

Du fait d'une réglementation de plus en plus complexe et abondante, le service juridique animé par deux juristes spécialisés, a rencontré une hausse significative de fréquentation, les permanences juridiques qui se tiennent au siège du club et dans les communes de Marignane, Aix en Provence, et la Ciotat, connaissent un vif succès.

De nouveaux adhérents ont ainsi pu être recrutés, ce qui a permis, malgré le non renouvellement d'adhésions des partenaires tels que la Fédération Française des Travaux Publics et le groupe COLAS, d'enregistrer une légère baisse de notre effectif en 2008.

A ce sujet, nous pensons que même si le nombre d'adhérents paraît faible par rapport au parc automobile du Département, très peu d'Associations peuvent se prévaloir de compter leurs adhérents par milliers, d'autant plus que les charges qui pèsent sur l'automobiliste n'ont cessé d'augmenter depuis ces dernières années.

Défendre les droits des Usagers de la Route n'a cependant pas écarté l'Automobile Club de Provence de sa mission de lutte contre l'insécurité routière, qui constitue une autre de ses priorités.

De nombreuses actions de prévention et de sensibilisation, avec l'appui de la Préfecture des Bouches du Rhône, du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Office du Tourisme de Marseille, et de la Caisse d'Epargne ont été menées dans notre Département.

En 2008, 2216 personnes ont suivi un stage de sensibilisation à la sécurité routière en vue de récupérer des points perdus sur le permis de conduire, ou dans le cadre de l'alternative aux poursuites pénales, peine complémentaire ou ajournement de peine.

Fort de 19 années d'expérience en la matière, et près de 10 000 conducteurs ayant suivi une formation en 5 ans, l'Automobile Club de Provence reste une valeur sûre, au bénéfice des usagers de la route.

Du fait de notre affiliation à l'Union Nationale des Automobile Clubs, porte parole de 25 Automobile Clubs Français membres associés de « 40 Millions d'Automobilistes », interlocuteur de référence vis à vis des grands médias, des pouvoirs publics et du secteur économique, les Automobile Clubs peuvent se prévaloir du titre de Défenseur des Usagers de la Route, sur toutes les questions touchant la sécurité routière, la pollution, la circulation et la consommation.

L'Automobile Club de Provence a eu 110 ans en février 2009 !!

Comme vous pourrez le constater à l'exposé du rapport d'activité, l'Association jouit d'une bonne santé et l'équipe qui la compose reste toujours motivée, dans l'aide et les services apportés aux automobilistes dans leurs déplacements quotidiens.

**ASSEMBLEE GENERALE DE
L'AUTOMOBILE CLUB DE PROVENCE
MARDI 12 MAI 2009**

DISTINCTIONS DES CONDUCTEURS EXEMPLAIRES

VOLANT D'OR POUR 50 ANS DE CONDUITE :

Mme JOUVE Paulette Mr
FIORASO Fausto
Mr MAURI Jean
Mr MILAZZO Philippe
Mr PORTALIER Christian
Mr SCHREIBER Richard
Mr T ASSY Jean-Lucien

VOLANT D'ARGENT POUR 40 ANS DE CONDUITE :

Mme TOMA TIS Suzanne
Mr BAUDOU André
Mr MOINE Gérard
Mr SETILA Alain

VOLANT DE BRONZE POUR 25 ANS DE CONDUITE :

Mr JURINE Maurice
Mr LAGRASTA Jacques

DISTINCTION SPECIALE

- Mme CAIRE Sabine 1950
- M . ALLANTE Charles 1951

- M. BARTHALAY Régis	1947
- M. CASTELLAN Serge Dominique	.1954
.- M. FOULOT Guy	1939
- M. GIMENEZ François	1955
- M. JUS Jacques	1957
- M. MASALA Robert	1936
- M. MAU PETIT Charles	1938
- M. MERCIER Claude	1950
- M. MORETTI René	1958
- M. MOUROUX Henri	1945
- M. PRADAL WILFRID	1945
- M. SAUVAN Jacques	1945
-M. de VERVILLE Joseph	1949
- M. VIANO Etienne	1944